



Traité Baba Metsia

Michna 6 - Chapitre 6

כָּל הָאֲמָנִים שׁוֹמְרֵי שְׂכָר.
וְכֻלָּם שְׂאֲמָרוּ "הֵבֵא מְעוֹת וְטַל אֶת שְׁלֶךְ!"
שׁוֹמֵר חֲנָם.
"שְׂמֵר לִי וְאַשְׂמֵר לָךְ!"
שׁוֹמֵר שְׂכָר.
"שְׂמֵר לִי!"
וְאָמַר לוֹ "הִנֵּחַ לְפָנַי!"
שׁוֹמֵר חֲנָם.

Tous les artisans sont [à considérer comme] des gardiens salariés ; mais tous ceux qui ont dit : « prends ce qui t'appartient et apporte de l'argent » sont [à considérer comme] des gardiens bénévoles. [Si l'un dit à l'autre] : « garde-moi et je te garderai », il est un gardien salarié ; [s'il dit] : « garde-moi » et l'autre lui dit : « mets-le devant moi », il est un gardien bénévole.



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions